



# Ville de **MARLES-LES-MINES**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



**DÉCISION DU MAIRE N° 17-2023 DU 6 MARS 2023**

**PUBLIÉE LE 6 MARS 2023**

**OBJET : PRESTATION DE DEMOLITION (HANGAR RUE PAUL VAILLANT COUTURIER)**

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

**Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;**

**Considérant** la volonté de la commune de procéder à la démolition du hangar, sis à proximité du logement 103, rue Paul Vaillant Couturier, à Marles-les-Mines ;

**Considérant** la proposition de la société SDAE, 129 rue de Madrid, Les Estaches – 62730 LES ATTAQUES ;

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

### **DECIDE**

De confier à ladite société, les travaux de démolition du hangar, sis à proximité du logement 103, rue Paul Vaillant Couturier, à Marles-les-Mines, pour la somme de 28.610,00 € HT, soit 34.332,00 € TTC.

### **PRECISE**

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

### **INFORME**

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception  
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 6 mars 2023

Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023

*Pour expédition conforme,*

Le Maire,

Eric EDOUARD

REÇU LE

10 MAR. 2023

